



**REVISION DU PLAN DE PREVENTION ET DE GESTION  
DES DECHETS NON DANGEREUX DES LANDES ET  
SON EVALUATION ENVIRONNEMENTALE**



**MAITRE D'OUVRAGE**

CONSEIL GENERAL DES LANDES  
23 rue Victor Hugo – 40025 Mont de Marsan Cedex  
Tél. 05 58 05 40 40  
Fax. 05 58 05 41 88

**BUREAU D'ETUDES**

INDDIGO  
9 rue Paulin Talabot – 31100 Toulouse  
Tél. 05 61 43 66 70  
Fax. 05 61 43 66 71

**COMPTE-RENDU DE LA REUNION DE L'ATELIER DU 10 MAI 2011  
SUIVI DU PLAN**

Rédacteur :	Véronique FOURAGE
Nb pages (celle-ci incluse)	3

**PRESENTS**

Organisme	Représentant	Fonction	Présent	Diffusion	Adresse de diffusion
Conseil général des Landes	Monique LUBIN	Conseillère Générale	X	X	<a href="mailto:moniquelubin@wanadoo.fr">moniquelubin@wanadoo.fr</a>
	Lionel CAUSSE	Conseiller Général	X	X	<a href="mailto:lionel.causse@cg40.fr">lionel.causse@cg40.fr</a>
	Gérard GUIGNOT	Directeur de l'Agriculture	X	X	<a href="mailto:gerard.guignot@CG40.fr">gerard.guignot@CG40.fr</a>
	Jean-René QUINIOU	Responsable de service	X	X	<a href="mailto:jeanrene.quiniou@cg40.fr">jeanrene.quiniou@cg40.fr</a>
	Marie CAUS	Chargée Mission Prévention déchets	X	X	<a href="mailto:jeanrene.quiniou@cg40.fr">jeanrene.quiniou@cg40.fr</a>
	Caroline SALLÉ	Technicienne Gestion déchets	X	X	<a href="mailto:caroline.salle@cg40.fr">caroline.salle@cg40.fr</a>
	Jérôme JEGOUX	Responsable du service Animation et Education à l'Environnement	X	X	<a href="mailto:jerome.jegoux@cg40.fr">jerome.jegoux@cg40.fr</a>
CDC Pays de Roquefort	Chantal DEGERT	Responsable du Service Déchets	X	X	<a href="mailto:cdcrogdechets@voilà.fr">cdcrogdechets@voilà.fr</a>
FNADE (ONYX – VEOLIA Propreté)	Jean-René DARROZE	Directeur d'Agence Adjoint	X	X	<a href="mailto:jean-rene.darroze@veolia-proprete.fr">jean-rene.darroze@veolia-proprete.fr</a>
SITCOM Côte Sud des Landes	Jean-Pierre TOULLEC	Directeur	X	X	<a href="mailto:toullec@sitcom40.fr">toullec@sitcom40.fr</a>
SICTOM du Marsan	Nicole DURAND	Directrice	X	X	<a href="mailto:direction@sictomdumarsan.fr">direction@sictomdumarsan.fr</a>
FNADE (TIRU)	Olivier MENU	Directeur Commercial	X	X	<a href="mailto:olivier.menu@groupe-tiru.com">olivier.menu@groupe-tiru.com</a>
SED de la Haute Lande	Franck TRISTANT	Directeur Adjoint	X	X	<a href="mailto:f.tristant@cc-paysmorcenais.com">f.tristant@cc-paysmorcenais.com</a>
SIVOM des Cantons du Pays de Born	Yves GUEDO	Président	X	X	<a href="mailto:yves.quedo@orange.fr">yves.quedo@orange.fr</a>
	Pierre VEZIAT	Responsable des Services Techniques	X	X	<a href="mailto:yoann.brun@sivom-du-born.fr">yoann.brun@sivom-du-born.fr</a>
FNADE (SITA Sud-Ouest)	Jean CONDOM	Commercial	X	X	<a href="mailto:jean.condom@sita.fr">jean.condom@sita.fr</a>
SIETOM de Chalosse	Lucie TAVERNE	Co-directrice	X	X	<a href="mailto:sietom.ltaverne@wanadoo.fr">sietom.ltaverne@wanadoo.fr</a>
Association "Bien Vivre au Pays de Born"	Marie-Thérèse AICARDI	Présidente	X	X	<a href="mailto:mt.aicardi@wanadoo.fr">mt.aicardi@wanadoo.fr</a>
Association « Pays d'Orthe Environnement	Alain QUESNEL	Vice-Président	X	X	<a href="mailto:quesnelalain@wanadoo.fr">quesnelalain@wanadoo.fr</a>
Chambre de Commerce et d'Industrie	Christophe ROBIN	Conseiller environnement	X	X	<a href="mailto:christophe.robin@landes.cci.fr">christophe.robin@landes.cci.fr</a>
Chambre de Métiers et de l'Artisanat	Stéphanie PERBOST	Agent économique QSE	X	X	<a href="mailto:s.perbost@cma-40.fr">s.perbost@cma-40.fr</a>
INDDIGO	Véronique FOURAGE	Responsable d'Agence	X	X	<a href="mailto:v.fourage@inddigo.com">v.fourage@inddigo.com</a>

## **1. Généralités sur le suivi du plan.**

Mme FOURAGE expose les généralités relatives au suivi de plan, en relation notamment avec le projet de décret relatif à la planification des déchets :

- présentation d'un rapport concernant la mise en œuvre du plan à la Commission consultative d'élaboration et de suivi au moins une fois par an,
- évaluation tous les 6 ans du plan afin de déterminer s'il doit être révisé ou non, partiellement ou complètement.

Dans ce cadre, elle rappelle le contenu du plan pour le volet suivi, à savoir : les objectifs et indicateurs relatifs aux mesures de prévention des déchets, de tri à la source, de collecte séparée et de valorisation des déchets. Ils ont pour objet de vérifier l'atteinte des objectifs du plan et de suivre l'évolution de la gestion des déchets dans le temps et de comparer avec d'autres données (nationales et/ou régionales).

Pour cela, les indicateurs qui vont être choisis devront être surtout fiables, basés sur des données accessibles et actualisables.

## **2. Modalités de suivi du plan et de l'évaluation environnementale.**

Mme FOURAGE présente les indicateurs proposés pour le suivi du plan sur lesquels les différents acteurs doivent donner leur avis.

Concernant les indicateurs de valorisation organique, M. GUEDO souhaite remplacer l'indicateur « quantité de déchets verts éliminés de manière non réglementaire » par « quantité de déchets verts non valorisés », qui lui semble plus approprié à certaines pratiques mises en évidence dans le cadre de l'état des lieux. Mme FOURAGE corrigera en conséquence.

Concernant l'indicateur « coût net du service public à la charge des usagers (€/hab/an) », les différentes collectivités expriment leur réserve sur le fait de comparer les différentes collectivités, sur la base des chiffres qui n'ont pas été construits de la même manière, qui ne comprennent pas les mêmes postes et couvrent des disparités liées au contexte local. De plus, la présentation du coût par habitant permanent va pénaliser les territoires touristiques. Il est nécessaire de retravailler la population pour qu'elle tienne compte de l'affluence touristique. Mme FOURAGE indique que la population qui pourra être prise en compte est la population DGF.

M. QUINIOU indique que la volonté du Conseil général n'est pas de comparer les collectivités entre elles mais plutôt de présenter un coût moyen départemental de gestion des déchets.

Mme FOURAGE explique que les collectivités devront travailler sur la mise en place d'une méthode homogène, de manière à obtenir un coût moyen représentatif de la réalité. Elle indique que la méthode Compta-coût développée par l'ADEME permet de les y aider.

M. TOULLEC signale que l'ADEME vient de publier une étude sur les coûts de gestion des déchets, (étude intitulée « référentiel national des coûts de gestion du service public d'élimination des déchets en 2007/2008 ») issue des retours de collectivités ayant engagé une démarche compta-coût. Cette étude montre que les coûts varient du simple au double.

M. QUESNEL indique que ce travail est intéressant pour pouvoir faire de la pédagogie auprès des habitants.

Mme DURAND pense qu'il est nécessaire qu'il y ait une cohérence des coûts.

En conclusion, il faudra être vigilant sur cet indicateur et voir s'il est représentatif ou non au niveau du département.

Concernant les indicateurs liés au rapport environnemental et notamment celui « Tonnage x kilomètres (collecte + transport) », M. GUEDO mentionne qu'il serait plutôt intéressant d'avoir « Tonnage / kilomètres » qui permet d'avoir un ratio efficacité en T/ km parcouru pour la collecte et le transport.

Par rapport à l'atelier sur l'évaluation environnementale et notamment sur le nombre d'accidents, sera rajouté dans la liste des indicateurs, celui faisant référence aux « nombre d'accidents et d'agression de personnel de collecte et de traitement des déchets ».

Mme FOURAGE présente maintenant les 13 indicateurs de référence et propose une approche uniforme au niveau départemental basée sur ces 13 indicateurs qui pourraient être repris par les collectivités dans leur rapport annuel.

M. TRISTANT indique qu'il est très important de bien définir ces différents indicateurs et leur méthode de calcul.

En conclusion, Mme LUBIN demande aux collectivités si la proposition d'une approche uniforme au niveau départemental basée sur ces 13 indicateurs leur convient. Aucune collectivité ne présente d'objection à cette proposition.

Mme AICARDI demande pour finir où en sont les projets d'étude concernant la tarification incitative. M. TOULLEC indique que pour le SITCOM Côte Sud des Landes, le cahier des charges est en cours de préparation. M. TRISTANT répond que pour le SED de la Haute Lande, l'étude sera lancée en fin d'année.